



MREITI



Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
مبادرة الشفافية في الصناعات الاستخراجية

Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries
Extractives en Mauritanie

RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT 2024

Préparé par le Secrétariat technique du CN-ITIE

Juin 2025

www.cnitie.gov.mr

Une mise en œuvre transparente, participative et tournée vers l'Impact



1. Introduction

Contexte national et international

L'année 2024 s'est inscrite dans un contexte particulièrement stratégique pour la mise en œuvre de la Norme ITIE en Mauritanie. Sur le plan international, la nouvelle Norme ITIE 2023, adoptée en juin 2023 lors de la conférence mondiale de Dakar, est entrée en vigueur. Cette version actualisée renforce les exigences en matière de transition énergétique, de données environnementales, de propriété réelle, et de mobilisation des recettes, en plaçant l'impact au centre de l'action des pays membres.

Sur le plan national, l'année a été dominée par le processus de validation de la Mauritanie, démarré officiellement en janvier 2024. Ce processus a mobilisé l'ensemble des parties prenantes — État, entreprises et société civile — autour d'un objectif commun : démontrer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la transparence et de la bonne gouvernance dans le secteur extractif. La Mauritanie a été validée en novembre 2024 avec un score de 81/100, confirmant son rang de pays pionnier au sein de la communauté ITIE.

Par ailleurs, la Mauritanie a poursuivi sa dynamique de divulgation systématique, consolidant l'usage du Data Warehouse comme outil central de publication des données extractives. Elle a également intensifié ses efforts de dissémination, de sensibilisation citoyenne et de partage d'expériences au niveau régional, en lien avec ses engagements en matière de développement durable et de transition énergétique.

Objectif du rapport annuel

Le présent rapport annuel d'avancement 2024 est élaboré en application de l'Exigence 7.4 de la Norme ITIE. Il vise à :

- faire le point sur l'état d'exécution du plan de travail annuel du CN-ITIE ;
- évaluer les résultats obtenus en lien avec les objectifs stratégiques définis ;
- identifier les leçons tirées, les contraintes rencontrées, et les réformes engagées ;
- formuler des priorités claires et réalistes pour l'année 2025, en tenant compte des nouvelles obligations introduites par la Norme 2023.

Il constitue un outil de suivi-évaluation, mais aussi un instrument de transparence à destination de toutes les parties prenantes et du public.

Méthodologie

Ce rapport s'appuie sur une approche fondée sur les principes de participation, de triangulation des sources et de redevabilité. Il a été élaboré par le Secrétariat technique du CN-ITIE, avec la contribution de l'ensemble des collègues du GMP.

Les principales sources utilisées sont :

- les indicateurs de suivi issus du plan de travail 2024 ;
- les procès-verbaux des réunions du GMP et du comité ad hoc de validation ;
- les rapports d'activités, de missions, d'ateliers et de dissémination ;
- les questionnaires adressés aux membres du GMP, recueillant leur perception des progrès réalisés ;
- les données publiées via le Data Warehouse et les autres plateformes officielles.

Cette approche a permis de combiner évaluation quantitative (taux d'exécution, production livrables) et analyse qualitative (impacts, apprentissages, perception des parties prenantes).

2. Suivi des objectifs du plan de travail 2024

Le plan de travail 2024 du Comité national ITIE Mauritanie s'articule autour de quatre objectifs stratégiques, alignés à la fois sur les priorités nationales de gouvernance et sur les exigences de la nouvelle Norme ITIE 2023. Cette section analyse les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités prévues, en évaluant leur état d'avancement, leur impact concret et les défis rencontrés. Elle s'appuie sur les indicateurs de suivi définis en amont, les rapports d'exécution, les comptes rendus du GMP, ainsi que les retours des parties prenantes.

Objectif A : Assurer l'engagement des parties prenantes dans la mise en œuvre de la Norme ITIE

L'année 2024 a été marquée par une mobilisation renforcée des parties prenantes autour de la validation de la Mauritanie et par une intensification des activités de sensibilisation, de dissémination et de dialogue multipartite. Le Comité national ITIE (CN-ITIE) a poursuivi ses efforts pour renforcer les capacités du Groupe multipartite (GMP), assurer une participation inclusive et rapprocher les citoyens des enjeux liés au secteur extractif.

1. Préparation et conduite de la validation

Afin d'assurer une validation efficace, le CN-ITIE a mis en place en août 2023 un comité ad hoc, composé de 12 membres issus des trois collèges du GMP. Ce comité s'est réuni 15 fois entre août 2023 et avril 2024, pour remplir les modèles de validation (Engagement des parties prenantes, Transparence, Résultats et impacts), compiler les documents requis, et préparer les réponses aux observations du Secrétariat international.

En février 2024, une mission officielle du Secrétariat international de l'ITIE, conduite par Mme Cristina Berger, a séjourné à Nouakchott. La mission a mené des consultations

approfondies avec les membres du GMP, les autorités publiques, la société civile, ainsi que le Premier ministre et le ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie. À l'issue de ce processus, la Mauritanie a obtenu en novembre 2024 un score de 81/100 lors de la 61^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE.

Le Premier ministre a salué cette reconnaissance en ordonnant l'organisation d'une conférence de presse nationale et la diffusion d'un document synthétique des recommandations.



2. Dissémination du rapport ITIE 2023

La campagne de dissémination du rapport ITIE 2023 a pleinement mobilisé les membres du Groupe multipartite (GMP), confirmant son rôle central dans le dialogue avec les citoyens. Le collège de la société civile a joué un rôle moteur, en assurant une présence forte à chaque étape, à travers ses membres de terrain, ses représentants associatifs et des journalistes. Le collège des entreprises a également contribué activement, en assurant des présentations publiques sur les activités, les engagements RSE et les perspectives de leurs sociétés respectives, favorisant une transparence directe vis-à-vis des communautés locales.

Quant aux représentants du gouvernement, ils ont pris part aux débats en répondant aux interpellations du public sur les politiques sectorielles, les mécanismes de redistribution des revenus, ou encore la gestion environnementale, apportant ainsi une réponse institutionnelle aux préoccupations des citoyens. Cette participation conjointe des trois

collèges du GMP a permis d'instaurer un dialogue ouvert, dynamique et structurant entre les acteurs nationaux et les communautés locales.

3. Participation aux forums et formations stratégiques

Le CN-ITIE a été activement représenté à la conférence Indaba en Afrique du Sud (février 2024) et à l'atelier régional des coordinateurs ITIE d'Afrique francophone à Abidjan (mai 2024). À ces occasions, la Mauritanie a partagé ses innovations, notamment la divulgation systématique, la transition énergétique et les bénéficiaires effectifs.

Une formation dédiée à l'hydrogène vert a également été organisée les 13–14 mai 2024 à Nouakchott, en partenariat avec le PNUD et la GIZ, afin de renforcer les capacités et préparer les parties prenantes aux nouvelles exigences de la Norme ITIE 2023 en matière d'énergie durable.





4. Rencontres institutionnelles et dynamisation du GMP

Le GMP a tenu ses quatre réunions statutaires, en plus de plusieurs rencontres exceptionnelles. Le président du CN-ITIE a également conduit des rencontres stratégiques avec :

- le FMI (décembre 2024), pour discuter de la gouvernance des hydrocarbures ;



- la société Chariot (avril 2024), sur les enjeux sociaux et environnementaux des projets d'hydrogène vert.



Ces actions ont permis de renforcer le positionnement stratégique du Comité, en tant qu'acteur central du dialogue entre État, entreprises et société civile.

Objectif B : Assurer la divulgation systématique et la qualité des informations

L'année 2024 a permis à l'ITIE Mauritanie de consolider ses acquis en matière de divulgation systématique, grâce à la mise en œuvre continue du Data Warehouse, à l'implication croissante des entités déclarantes et à l'adaptation progressive aux nouvelles exigences de la Norme ITIE 2023. Cette dynamique s'est traduite par une production plus rapide et plus accessible des rapports, une amélioration de la qualité des données, et une meilleure utilisation de ces dernières par les parties prenantes.

1. Amélioration de l'outil Data Warehouse

Le Data Warehouse, pierre angulaire de la stratégie de transparence du CN-ITIE, a continué d'être alimenté, maintenu et renforcé en 2024. Le système a permis :

- une centralisation actualisée des données financières, contractuelles et environnementales ;
- une exploitation efficace par les analystes et les utilisateurs externes ;
- une intégration renforcée dans les processus de production du rapport ITIE.

Lors de l'atelier régional des coordinateurs ITIE à Abidjan en mai 2024, le CN-ITIE a présenté son expérience comme modèle régional. Il a mis en avant le cadre légal instauré par le décret 2019-141 et le développement technique de la plateforme en 2021, qui font de la divulgation systématique le mode de publication par défaut pour les acteurs du secteur extractif.

2. Publication du rapport ITIE 2023

Le rapport ITIE 2023 a été publié dans les délais réglementaires. Il couvre l'ensemble des activités et revenus du secteur extractif pour l'année écoulée. Conformément à la Norme ITIE, il intègre désormais :

- des analyses sur la gouvernance des entreprises publiques ;
- des données relatives à l'orpaillage, à la publication des contrats et aux bénéficiaires effectifs.

La dissémination nationale du rapport, menée dans plusieurs villes du pays (voir Objectif A), a permis de tester la lisibilité et l'accessibilité des informations publiées. Cette approche a renforcé l'engagement des citoyens et des leaders locaux autour des enjeux de gouvernance.

3. Avancées sur la propriété réelle et les exigences environnementales

En 2024, la Mauritanie a poursuivi la mise en œuvre de l'exigence 2.5 sur les bénéficiaires effectifs. Le président du CN-ITIE a rappelé, lors de l'atelier régional à Abidjan, l'existence :

- d'un décret ministériel rendant obligatoire la déclaration des bénéficiaires effectifs pour toute entreprise souhaitant obtenir un permis de recherche dans le secteur minier ;
- de dispositions spécifiques dans le registre du commerce pour recenser ces informations.

Toutefois, plusieurs lacunes persistent, notamment :

- l'absence de cadre spécifique pour les entreprises pétrolières ;
- l'inaccessibilité publique du registre des bénéficiaires effectifs ;
- et l'absence de transparence concernant les personnes politiquement exposées.

Par ailleurs, en lien avec l'Exigence 6.1 et 6.4, des données sur les paiements environnementaux et les efforts d'atténuation des impacts ont été publiées. Le CN-ITIE a rappelé, lors de la Journée mondiale de l'environnement, que ces divulgations sont essentielles pour renforcer le contrôle citoyen sur la gestion environnementale du secteur extractif.

Objectif C : Assurer le débat public et l'impact de l'ITIE

Le Comité national ITIE Mauritanie (CN-ITIE) a poursuivi en 2024 ses efforts pour faire de la transparence un levier d'action publique, en plaçant l'information au service du dialogue citoyen, de l'inclusion territoriale et de l'innovation dans la gouvernance. L'année a été marquée par une intensification des activités de dissémination, une diversification des cibles, et un engagement plus soutenu sur les enjeux émergents comme la transition énergétique.

1. Campagnes de dissémination et proximité avec les citoyens

Dans le prolongement de la publication du rapport ITIE 2023, une campagne de dissémination nationale a été organisée à travers les principales villes minières et économiques du pays :

- À Zouerate, l'atelier a rassemblé les leaders d'opinion locaux, la société civile et les représentants des communautés affectées. Le rapport a permis de mettre en évidence les écarts persistants entre contribution aux exportations (80 %) et au PIB (19,9 %), soulevant des débats nourris sur la redistribution des revenus.
- À Akjoujt, l'atelier a été ouvert par le Wali de l'Inchiri. Les discussions ont porté sur la gouvernance locale, la responsabilité sociale des entreprises, et l'avenir du secteur de l'or et du cuivre.
- À Nouadhibou, le rapport a été présenté devant les autorités régionales et une cinquantaine de participants. L'accent a été mis sur la faible contribution du secteur à la création de richesse, malgré son poids dans les exportations.

Chaque atelier a permis de favoriser l'appropriation citoyenne, de recueillir des recommandations concrètes et de rappeler le rôle de l'ITIE dans la transparence, la redevabilité et la justice économique.



2. Intégration des enjeux liés à la transition énergétique

Le CN-ITIE a organisé ou participé à plusieurs initiatives majeures pour inscrire la transition énergétique au cœur du débat public :

- Formation sur l'hydrogène vert (mai 2024), en partenariat avec la GIZ et le PNUD, au profit des membres du GMP.



- Table ronde multi-acteurs organisée par la coalition Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP), sur l'impact de la transition énergétique sur les communautés locales, avec la participation du GMP et des organisations de base.



- Présentation de l'étude "Du sable, au gaz, puis vert" lors de l'atelier régional ITIE à Abidjan, mettant en évidence les scénarios de diversification énergétique de la Mauritanie (gaz naturel, renouvelables, hydrogène vert).



MREiti
Mauritanian Renewable Energy Institute
مركز الأبحاث في الطاقة المتجددة

Du sable au gaz, puis au vert ?

Perspectives des secteurs du gaz et de l'hydrogène vert en Mauritanie

Présenté par Abdoullahi Diop
Secrétaire permanent ITIE MR

MAURITANIAN MSO OIL & GAS SOCIETY

PARTNERS

- ENI
- BHP
- MOGAS

SPONSORS

PLATFORM

- ENI
- MOGAS

MEMBERS

- TEMA
- Shell



Cette dynamique s'inscrit dans les nouvelles exigences de la Norme ITIE 2023, qui reconnaît la transition énergétique comme un enjeu stratégique de gouvernance extractive.

3. Engagement des jeunes, des médias et des milieux académiques

Le CN-ITIE a poursuivi sa stratégie d'élargissement du débat public en direction de nouveaux publics :

- Participation à l'atelier de dissémination du rapport ITIE Sénégal à Saint-Louis (avril 2024), renforçant la coopération régionale.



- Partenariat avec le Young Mining Leaders Council (YMLC), pour renforcer l'implication de la jeunesse dans la transparence.
- Ateliers radiophoniques interactifs animés dans plusieurs langues nationales (hassaniya, pulaar, soninké) dans les capitales régionales.
- Collaboration continue avec la coalition PCQVP, notamment sur les médias communautaires et les enjeux de redevabilité sociale.

Objectif D : Assurer le suivi des recommandations et la prise en compte des nouvelles thématiques de la Norme 2023

En 2024, le Comité national ITIE Mauritanie (CN-ITIE) a accordé une attention particulière à la mise en œuvre des recommandations issues de la validation précédente, tout en amorçant un alignement méthodique sur les nouvelles exigences introduites par la Norme ITIE 2023. Cette dynamique a renforcé l'ancrage institutionnel de l'ITIE, tout en consolidant son rôle dans l'élaboration de politiques publiques plus transparentes, inclusives et adaptées aux défis actuels.

1. Suivi structuré des recommandations de validation

Dans le cadre de la préparation de la validation de 2024, un comité ad hoc a été constitué dès août 2023 lors d'une réunion du GMP. Ce comité a joué un rôle central dans le traitement des recommandations des cycles précédents :

- Il a organisé 15 sessions de travail pour remplir les formulaires de validation et rassembler les pièces justificatives demandées.
- Il a procédé à l'analyse du rapport préliminaire de validation, transmis par le Secrétariat international, et à la compilation des commentaires des différentes parties prenantes.
- L'ensemble des réponses, observations et éléments de preuve ont été structurés dans un document consolidé, soumis dans les délais impartis.

Cette rigueur a contribué au score de 81/100 obtenu par la Mauritanie à l'issue de sa validation (novembre 2024), marquant une reconnaissance internationale de la qualité des efforts entrepris.

2. Intégration des nouvelles exigences de la Norme 2023

L'ITIE Mauritanie a entamé l'adaptation progressive de ses pratiques aux nouvelles dimensions de la Norme 2023, à travers plusieurs initiatives structurantes :

- Organisation d'ateliers de sensibilisation à la Norme ITIE 2023 à l'attention des membres du GMP ;

- Diffusion nationale de l'étude sur la transition énergétique (« Du sable, au gaz, puis vert ») commandée par l'ITIE internationale et réalisée avec l'appui du cabinet CrossBoundary ;
- Participation au panel sur la mobilisation des recettes, notamment liées à l'orpaillage artisanal, lors de l'atelier régional d'Abidjan. Le CN-ITIE y a rappelé les conclusions de son rapport 2019 sur le secteur ;
- Partage des avancées en matière de divulgation des bénéficiaires effectifs, tout en reconnaissant les insuffisances actuelles : absence de registre public, absence de cadre légal pour les entreprises pétrolières, et manque de clarté sur les personnes politiquement exposées ;
- Ateliers thématiques organisés sur le rôle de l'ITIE dans la lutte contre la corruption, la responsabilité sociale des entreprises et l'intégration du genre.

3. Approfondissement des thématiques transversales

À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement (6 juin 2024), le CN-ITIE a mis en lumière les exigences 6.1 et 6.4 de la Norme ITIE en matière de divulgation des paiements environnementaux et de suivi des impacts environnementaux des projets extractifs.

Les efforts se sont également concentrés sur le genre, avec l'organisation de réunions internes et ateliers de priorisation en vue de concrétiser les recommandations issues des travaux menés en 2022 sur la participation des femmes dans le secteur extractif.

3. Analyse croisée des résultats

L'analyse transversale des résultats obtenus en 2024 permet de mettre en évidence une cohérence globale entre les objectifs fixés dans le plan de travail et les réalisations effectives. La mise en œuvre a été guidée par les quatre axes stratégiques (engagement, divulgation, débat public, suivi et innovation), avec un taux d'exécution global estimé à plus de 85 %.

◆ Résultats quantitatifs :

- Validation réussie avec un score de 81/100, soit un des meilleurs résultats enregistrés par un pays de mise en œuvre en 2024 ;
- Dissémination du rapport ITIE 2023 dans au moins trois villes minières (Zouerate, Akjoujt, Nouadhibou) avec une forte participation citoyenne ;

- Participation active à deux grands forums régionaux et internationaux (Indaba, Abidjan) ;
 - Production et diffusion du rapport 2023 dans les délais, avec intégration de plusieurs exigences nouvelles (orpaillage, gouvernance des entreprises publiques) ;
 - 15 réunions du comité ad hoc de validation et 4 réunions statutaires du GMP tenues avec régularité.
- ◆ Résultats qualitatifs :
- Renforcement de la visibilité régionale de l'ITIE Mauritanie comme modèle de divulgation systématique ;
 - Dialogue renforcé avec les institutions clés, y compris le FMI, la GIZ, et les collectivités locales ;
 - Appropriation croissante du processus par les jeunes, les femmes, et les radios locales, via des formats de communication adaptés (langues locales, infographies, réseaux sociaux).

Ce croisement montre une progression vers les résultats d'impact identifiés dans le plan stratégique, notamment en matière de crédibilité du CN-ITIE, de qualité de l'information publique et de gouvernance sectorielle.

4. Difficultés rencontrées et recommandations

Malgré ces avancées, plusieurs contraintes structurelles ont été identifiées au cours de l'année 2024. Elles appellent des réponses stratégiques adaptées dès 2025.

▼ Contraintes rencontrées

b) Techniques :

- Nécessité de renforcer les compétences internes sur les nouvelles thématiques (GES, hydrogène, fiscalité climatique).
- Besoin de mise à jour continue des outils numériques, notamment le Data Warehouse, dont certaines fonctionnalités restent sous-utilisées.

c) Institutionnelles :

- Faible appropriation du processus ITIE par certaines entités déclarantes ;

- Accès encore restreint aux informations sur les bénéficiaires effectifs, faute de registre public opérationnel ;
- Insuffisance de coordination entre les ministères pour l'intégration des exigences ITIE dans les politiques publiques.

Recommandations

1. Pérenniser le financement de l'ITIE Mauritanie par l'élaboration d'un plan national pluriannuel, appuyé par le ministère des Finances.
2. Renforcer les capacités techniques du Secrétariat et du GMP, en ciblant les thématiques émergentes de la Norme 2023 (transition énergétique, GES, redevabilité environnementale, genre).
3. Adopter un décret ou arrêté formalisant l'obligation de divulgation des bénéficiaires effectifs, notamment pour les entreprises pétrolières et les PEP.
4. Instaurer un mécanisme formel de suivi des recommandations de validation, avec des délais et responsables identifiés.
5. Décentraliser les actions de l'ITIE, en créant des points focaux régionaux pour appuyer la dissémination et la collecte de données de terrain.

Conclusion et priorités pour 2025

L'année 2024 aura été un tournant stratégique pour l'ITIE Mauritanie. Elle a combiné rigueur technique, mobilisation multipartite et innovation thématique, dans un contexte marqué par la validation internationale et l'entrée en vigueur de la Norme ITIE 2023. Le score de 81/100 obtenu en novembre 2024 lors de la 61^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE vient consacrer les efforts consentis collectivement par le GMP, le Secrétariat technique, les partenaires et l'ensemble des parties prenantes.

Parmi les avancées notables de l'année figurent :

- la mise en œuvre rigoureuse du processus de validation avec la mobilisation de toutes les parties prenantes ;
- la publication et la dissémination à grande échelle du rapport ITIE 2023 ;
- la consolidation de la divulgation systématique à travers le Data Warehouse ;
- le lancement d'un dialogue approfondi sur la transition énergétique, les bénéficiaires effectifs, l'orpaillage et les enjeux environnementaux ;
- le renforcement du positionnement régional et international du CN-ITIE.

Malgré ces acquis, certains défis demeurent :

- la pérennisation du financement et le renforcement des capacités techniques ;
- l'opérationnalisation effective de la transparence sur la propriété réelle, notamment pour les entreprises pétrolières et les personnes politiquement exposées ;
- le renforcement de l'ancrage local de l'ITIE dans les régions minières et au sein des communautés ;
- l'institutionnalisation du suivi des impacts environnementaux et des engagements RSE des entreprises extractives.

Principales priorités pour 2025

À partir de ces constats, le CN-ITIE identifie les axes prioritaires suivants pour son plan de travail 2025 :

1. Renforcer l'ancrage institutionnel et la pérennisation de l'ITIE
 - Élaborer un plan de financement pluriannuel ;
 - Moderniser les outils de suivi et d'évaluation.
2. Approfondir la divulgation systématique
 - Étendre l'usage du Data Warehouse ;
 - Intégrer les informations environnementales et climatiques dans les données à publier.
3. Promouvoir une transparence inclusive
 - Intensifier les campagnes dans les régions minières ;
 - Renforcer la participation des femmes, des jeunes et des communautés rurales.
4. Mettre en œuvre les recommandations de validation
 - Formaliser un plan de suivi des recommandations avec des indicateurs clairs ;
 - Consolider les mécanismes de retour d'information du public.
5. Positionner l'ITIE comme outil de gouvernance pour la transition énergétique
 - Accompagner l'émergence de projets liés au gaz et à l'hydrogène vert ;
 - Renforcer la transparence dans le secteur des énergies renouvelables.

Matrice d'évaluation

Objectif stratégique	Résultat attendu	Résultat obtenu	Écarts/Commentaires	Actions correctives proposées pour 2025
A. Engagement des parties prenantes	Validation réussie, mobilisation du GMP, dissémination inclusive	Score de 81/100 à la validation ; 15 réunions du comité ad hoc ; forte participation citoyenne	Bonne mobilisation globale, mais certaines entités déclarantes restent peu actives	Décentraliser les actions avec des points focaux régionaux ; Renforcer la coordination avec les entités réticentes ; Une plus grande mobilisation du collège de la société civile.
B. Divulgence systématique & qualité des informations	Data Warehouse pleinement opérationnel ; Rapports complets publiés à temps	Rapport 2023 publié dans les délais ; données sur orpaillage, gouvernance EP intégrées	Cadre lacunaire pour entreprises pétrolières et PEP ; certaines fonctionnalités du Data Warehouse sous-utilisées	Renforcer le cadre légal (décret BE pour pétrole & PEP) ; Moderniser et exploiter toutes les fonctionnalités du Data Warehouse
C. Débat public et impact ITIE	Ateliers de dissémination multiples ; intégration transition énergétique ; engagement jeunes/médias	Ateliers à Zouerate, Akjoujt, Nouadhibou ; formation hydrogène vert ; partenariat YMLC ; radios en langues locales	Peu de couverture pour certains publics vulnérables ; Impact à long terme sur les pratiques locales encore limité	Intensifier la dissémination dans les zones minières reculées ; Renforcer le suivi post-atelier ; Poursuivre la diversification des formats
D. Suivi recommandations & nouvelles thématiques Norme 2023	Suivi structuré des recommandations ; Ateliers sur nouvelles thématiques ; Progrès sur BE & données environnementales	Comité ad hoc actif ;	Registre public BE encore inexistant ; coordination inter-ministérielle insuffisante	Mettre en place un mécanisme formel de suivi des recommandations avec responsables & délais ; Définir un plan pluriannuel de financement